

Fichiers départementaux de la
Demande Locative Sociale
Bretagne et Pays de la Loire
OBSERVATOIRE AUGMENTE

Charte d'engagements relative
aux usages de la plateforme

Version 2022

Introduction

La présente charte engage les partenaires et leurs utilisateurs ayant accès à la plateforme Observatoire Augmenté mise en place par le CREHA OUEST. Elle engage aussi le CREHA OUEST dans la bonne gestion de l'outil et des données mises en œuvre.

L'accès à la plateforme étant réservé aux membres adhérents du CREHA OUEST et à quelques institutions non-membres (ex : Services de l'Etat), la plateforme relève d'un outil partenarial au service d'une communauté d'acteurs engagés sur un territoire défini (Bretagne et Pays de Loire). L'accès à la plateforme étant soumis à une authentification individuelle suite à une autorisation délivrée par le CREHA OUEST, un niveau de sécurité important est garanti, notamment via le prestataire hébergeur.

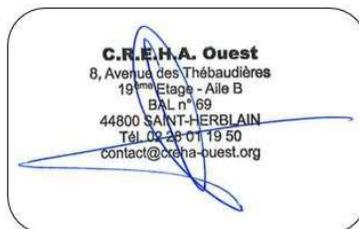
Néanmoins il semble indispensable, pour prolonger la relation de confiance établie entre les acteurs locaux et vis-à-vis du CREHA OUEST, de partager quelques principes d'ordre déontologique au même titre que pour les Fichiers départementaux de la Demande Locative Sociale.

C'est l'objet de la présente charte qui liste les engagements du CREHA OUEST, gestionnaire de la plateforme, et ceux des utilisateurs issus des familles d'acteurs de l'habitat social.

Engagements du CREHA OUEST, gestionnaire de la plateforme :

- L'hébergement de la plateforme et des données relatives est assuré par un prestataire spécialisé en local (France). Il en garantit leur sécurité.
- L'accès à la plateforme est conditionné à une habilitation individuelle délivrée par le CREHA OUEST, cette habilitation peut être modifiée ou supprimée le cas échéant.
- La plateforme ne comporte aucune donnée nominative ou donnée permettant d'identifier une personne physique (données anonymisées).
- Certaines données contenues sur la plateforme sont issues de différentes sources dont le CREHA OUEST n'est pas propriétaire, le CREHA OUEST procède à des traitements et à des mises en forme qui sont contraints par les différentes sources.
- L'enrichissement de la plateforme par une nouvelle source de données suppose l'accord explicite ou implicite préalable du propriétaire.
- 6 groupes d'utilisateurs ont été définis : Bailleurs, Collectivités, Etat, ALS, Autres (ADIL, Agences urbanisme...) et AR/Administrateurs.
- Des droits en consultation/visualisation ont été définis par les instances, ils relèvent d'une volonté de transparence partagée par les acteurs.
- Des droits en exports de données brutes agrégées ont été définis par les instances, ils visent également à respecter le périmètre géographique d'intervention de l'acteur concerné.
- Les données issues du RPLS sont agrégées par commune (respect des règles de diffusion), et accessibles selon le groupe d'appartenance.

- Les données issues des FDLS sont agrégées par commune et accessibles selon le groupe d'appartenance.
- La plateforme est amenée à évoluer régulièrement au gré des besoins des utilisateurs et des nouvelles possibilités techniques, le CREHA OUEST anime donc la communauté des utilisateurs (comités, groupes de travail, formations...).
- La Commission inter-régionale de Déontologie du CREHA OUEST peut-être questionnée ou sollicitée en cas de nécessité, il en va de même pour le Délégué à la protection des données.



Engagements de l'utilisateur de la plateforme :

En tant qu'utilisateur, je m'engage à :

- M'authentifier de manière individuelle et à ne pas communiquer mes identifiants à des tiers, y compris au sein de ma structure.
- N'utiliser les données consultées et les informations obtenues (exports) que pour des besoins internes et dans le cadre de mes relations partenariales entre acteurs du logement social.
- Ne pas reproduire en nombre les données consultées (ou exportées).
- Ne pas fournir à des prestataires extérieurs les données issues d'exports sans autorisation préalable du CREHA OUEST.
- Citer la source CREHA OUEST ainsi que la date des données dans toute communication ou reproduction.
- Contribuer à l'animation et à l'évolution de la plateforme en répondant aux enquêtes du CREHA OUEST et en participant à des groupes de travail.
- Signaler tout usage à priori abusif de la plateforme au vu de la présente charte.
- Informer le CREHA OUEST de tout changement ou départ de ma structure.

Cachet structure	Date	Nom prénom Signature utilisateur